



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT PIERRE DES NIDS
21 Rue du Docteur Poirrier
53370 SAINT PIERRE DES NIDS
Téléphone : 02.43.03.50.13 FAX : 02.43.03.65.27
E-Mail : commune@stpierredesnids53.com
www.stpierredesnids53.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023

DCM 2023-063 – Tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2024

Le onze décembre deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Dominique SAVAJOLS, Maire.

Date de la convocation : 5 décembre 2023

Etaient présents :

M. SAVAJOLS Dominique, Mme IDRI-HUET Fatiha, M. DONNET Vincent, Mme ROYER Charlotte, Mme LECHAT Aline, Mme LEBOEUF Brigitte, M. AUMAITRE Philippe, Mme LUNOT Delphine, M. SILANDE François, M. DENIS-RONDEAU Mickaël, Mme CHANTEPIE Charline, Mme MARIE Donia, M. LELOUP Florian, M. DEMESSINE Bernard.

Étaient excusés :

Mme MONTEBRAN Noémie donne procuration à M. DONNET Vincent
M. BIGNAULT Michel donne procuration à Mme IDRI-HUET Fatiha
Mme PHILIPPE Annick donne procuration à M. SAVAJOLS Dominique

Étaient absents :

M. PIMONT Freddy
Mme PRUVOST Anaïs

Nombre de membres en exercice	19
Quorum	10
Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance	14
Absents ayant donné pouvoir écrit de vote	3
<u>Votants</u>	17

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du conseil municipal les tarifs municipaux applicables à partir du 1^{er} janvier 2024 :

TARIFS MUNICIPAUX
A compter du 1^{er} janvier 2024

TAXI		
Emplacement		110,00 €
MARCHE		
Aux habitués, Place de La Pooté	L'année	90,00 €
Aux occasionnels, Place de la Pooté		6,00 €
Aux occasionnels, Parking du cimetière		22,00 €
LOCATION DE MATERIEL		
Chaises, par chaise		1,00 €
Tables, par table		5,00 €
<i>Le minimum mis en recouvrement sera de 15 € si la prestation à recouvrer est inférieure à ce seuil</i>		

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif pourra être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

CIMETIERE		
Concession	30 ans	75,00 €
Concession	50 ans	145,00 €
Concession enfant		Gratuit
Concession cave-urne	30 ans	38,00 €
Concession cave-urne	50 ans	72,00 €
Jardin du souvenir : Plaque y compris gravure et pose		76,00 €
Occupation du cavurne provisoire ou caveau provisoire	Maximum 3 mois	12,00 €
LOCATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE		
Association communale (Gratuité une fois par an)	1 fois / an	155,00 €
Ce tarif est majoré (chauffage du 15 octobre au 30 avril)		
Chauffage	Par jour	35,00 €
LOCATION DE LA SALLE DES SPORTS		
Association communale (Gratuité une fois par an)	1 fois / an	155,00 €
Ce tarif est majoré (chauffage du 15 octobre au 30 avril)		
Chauffage	Par jour	35,00 €
LOCATION DE LA SALLE ESPACE CASATI		
Association communale de 9 h à 20 h	1 fois / an	100,00 €
Week-end sans cuisine du vendredi 18 h au dimanche 16 h		150,00 €
A titre exceptionnel : Par représentations Théâtre Familles Rurales		100,00 €
Possibilité d'accès à la cuisine pour les organismes publics ou d'intérêt général, dans ce cas : remise en l'état		50,00 €
Habitants et professionnels de la commune		140,00 €
1 journée sans cuisine de 9 h à 20 h		140,00 €
Week-end sans cuisine du vendredi 18 h au dimanche 16 h		350,00 €
Hors commune : Associations - Particuliers - Professionnels		
1 journée sans cuisine de 9 h à 20 h		250,00 €
Week-end sans cuisine du vendredi 18 h au dimanche 16 h		350,00 €
Ce tarif est majoré (chauffage du 15 octobre au 30 avril)		
Chauffage	Par jour	30,00 €
	Par week-end	60,00 €
LOCATION SALLE RUE CAILLET		
Association communale toutes charges comprises (1 gratuité par an)		Gratuité
Particuliers de la Commune (Lien fiscal - filiation directe)	1 jour	60 €
Verre du souvenir		Gratuité
Particuliers ou associations hors commune	1 jour	100 €
Verre du souvenir		Gratuité
Ce tarif est majoré (chauffage du 15 octobre au 30 avril)		
Chauffage	Par jour	30,00 €
GITE D'ETAPE DE 15 PLACES (3 dortoirs de 5 lits)		
Dortoir (tarif par dortoir)		50,00 €
Réfectoire seul ou réfectoire pour les 3 dortoirs		100,00 €
Réfectoire pour 2 dortoirs		70,00 €
Réfectoire pour 1 dortoir		35,00 €
½ journée supplémentaire (arrivée le matin)		60,00 €
Minimum de perception		80,00 €
Forfait ménage *		50,00 €

GITE D'ETAPE DE LA BATAILLE DE 10 PLACES (1 dortoir de la 10 lits)		
Réfectoire + dortoir / par personne / par nuit		15,00 €
½ journée supplémentaire (arrivée le matin)		50,00 €
Minimum de perception		80,00 €
GITES RURAUX	Le Moulin 2 épis	La bataille 1 épi
LOCATION SEMAINE (7 jours) Du samedi 14 h 00 au samedi suivant 10 h 00 Charges incluses		
Juillet-Août Haute et très haute saison	480,00 € 60,00 € par jour	400,00 € 55,00 € par jour
Juin – Septembre Moyenne saison	380,00 € 50,00 € par jour	350,00 € 50,00 € par jour
Du 1^{er} octobre au 31 mai Petites vacances scolaires Moyenne et basse saison	420,00 € 55,00 € par jour	380,00 € 50,00 € par jour
LOCATION WEEK-END Du vendredi 16 h 00 au dimanche 16 h 00 Charges incluses		
Du 1^{er} octobre au 31 mai Moyenne et basse saison	250,00 €	230,00 €
Journée supplémentaire (1 jour ou 1 nuit)	100,00 €	90,00 €
OPTIONS Kit linge de maison et toilette		
Un drap de bain + une serviette de toilette + un gant de toilette	4,00 €	4,00 €
Forfait ménage *	46,00 €	46,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité :

- D'accepter les propositions tarifaires ci-dessus,
- De conférer toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.



Le Maire,

Dominique SAVAJOLS



Le secrétaire de séance,

Vincent DONNET